



Communiqué de presse

Marseille, le 31 janvier 2017

## **Objectif zéro pesticides dans les espaces publics, Onet expérimente l'éco-pâturage**

**Alors que l'interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts des collectivités locales vient d'entrer en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, Onet expérimente une nouvelle offre de service : l'éco-pâturage. Chèvres et brebis remplacent désormais l'usage de pesticides et d'outils mécaniques.**

### **Espaces verts : la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités**

L'Assemblée nationale a adopté en juillet 2015 la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics. C'est désormais chose faite, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, puisque l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et des voiries est interdit pour l'État, les collectivités locales et établissements publics.

### **Une expérimentation originale et performante réalisée par Onet à Poitiers**

En pratique, Onet a réalisé une étude de faisabilité pour le compte de son client, portant sur l'entretien d'une surface de 6 000 m<sup>2</sup>. Après avoir sécurisé le site par le biais d'un enclos et aménagé l'espace avec un abri et un abreuvoir, ce sont deux brebis et un bélier d'Ouessant, un couple de chèvres naines de race Alpine et deux brebis de race Charolaise qui ont été mis à contribution pour permettre de gérer la pousse de l'herbe au printemps.

Cette solution originale ne manque pas d'atouts, puisqu'elle permet à la fois de réduire les nuisances sonores et de garantir un entretien en toute sécurité dans les zones difficiles d'accès, tout en favorisant l'intégration - ou la réintégration - des espèces animales et végétales sur site.

Cette solution mise en place chez notre client et parfaitement transposable dans des lieux publics, permettrait de répondre aux contraintes légales de la loi de transition énergétique, mais également de limiter l'impact environnemental des entreprises comme des collectivités à plusieurs titres : zéro traitement et zéro déchet, fertilisation naturelle ou encore réduction de l'impact carbone.

*« Les résultats ont été très concluants et nous avons maintenant pour ambition de déployer cette solution auprès de nos autres clients et donneurs d'ordre en 2017 »,* confirme Alexandre Ortiz, Directeur d'agence Onet Propreté et Services à Poitiers, en charge du suivi de cette expérimentation.

Contacts presse :

Little Wing : Etienne Rancher + 33 1 44 18 73 26 – [etiennerancher@little-wing.fr](mailto:etiennerancher@little-wing.fr)

ONET : Christèle Maillet + 33 4 91 23 43 59 - **+33 6 80 37 16 42** – [cmaillet@onet.fr](mailto:cmaillet@onet.fr)

## À propos d'ONET, groupe de services et d'ingénierie

### Onet fédère différents métiers :

#### - Propreté

(805 millions d'euros en 2015, 44 500 collaborateurs)

#### - Sécurité

(190 millions d'euros en 2015, 4640 collaborateurs)

#### - Services aéroportuaires

(56 millions d'euros en 2015, 750 collaborateurs)

#### - Accueil

(10 millions d'euros en 2015, 580 collaborateurs)

#### - Logistique

(48 millions d'euros en 2015, 740 collaborateurs)

#### - Technologies

(251 millions d'euros, 2760 collaborateurs dont 400 ingénieurs)

#### - Intérim, recrutement et formation

(103 millions d'euros en 2015, 2660 collaborateurs (ETP))

Volume d'affaires global en 2015 : 1,6 Milliards d'euros. 65 000 collaborateurs au 31 décembre 2015 avec plus de 470 implantations en France et dans 6 pays à l'international.

Plus d'informations sur : <https://fr.groupeonet.com/>

### Contacts presse :

Little Wing : Etienne Rancher + 33 1 44 18 73 26 – [etiennerancher@little-wing.fr](mailto:etiennerancher@little-wing.fr)

ONET : Christèle Maillet + 33 4 91 23 43 59 - **+33 6 80 37 16 42** – [cmaillet@onet.fr](mailto:cmaillet@onet.fr)